



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Papeete, le 9 janvier 2026

Visite officielle du Haut-commissaire de la République en Polynésie française à Teva i Uta et au siège de la communauté de communes de Terehēamanu

À l'invitation de M. Tearii Alpha, maire de Teva i Uta et président de la communauté de communes de Terehēamanu, M. Alexandre Rochat, Haut-commissaire de la République en Polynésie française, s'est rendu ce jour en visite officielle à Teva i Uta et au siège de la communauté de communes de Terehēamanu. Il était accompagné de Mme Anna Nguyen, cheffe de la subdivision des îles du Vent et des îles Sous-le-Vent.

Ce déplacement a débuté par une présentation des différents enjeux communaux avant de se poursuivre par une visite des différents sites et projets structurants de Teva i Uta.

Soutien à l'agriculture, à la sécurité et aux activités nautiques

La délégation officielle s'est tout d'abord rendue au Centre d'Incendie et de Secours (CIS) Tetufara, inauguré le 25 septembre 2025. Cet équipement moderne, implanté à Atimaono sur une parcelle de 5 000 m² cédée par le Pays, a bénéficié d'un financement du Fonds intercommunal de péréquation (FIP) à hauteur de 225 millions de F CFP, soit 80 % du coût total des travaux. Destiné à assurer la sécurité des 11 000 habitants de la commune, ce CIS s'inscrit dans un triple contexte de changement climatique, d'augmentation des interventions de secours à la personne et de préparation des Jeux du Pacifique de 2027.

La visite s'est poursuivie dans les 3 ateliers d'agro-transformation, inaugurés en octobre 2024. Ces équipements s'inscrivent dans un programme global de près de 10 ateliers répartis sur plusieurs îles (Taha'a, Huahine et Taputapuatea), pour un montant total de 391,5 millions de F CFP, cofinancé à parts égales par l'État et le Pays, au titre du Contrat de projets 2019 (CDP).

Ces ateliers visent à soutenir les producteurs agricoles face aux enjeux d'écoulement saisonnier des produits et à favoriser l'émergence d'entreprises innovantes, respectueuses de la biodiversité et du bien-être des Polynésiens.

La délégation s'est ensuite rendue à la marina de Tehoro, entièrement rénovée en 2022. D'un coût de 300 millions de F CFP, ce projet a été financé à 70 % par l'État et à 30 % par le Pays au titre du 3IF 2020. Conçue autour de deux espaces – l'un dédié aux professionnels de la pêche, l'autre au grand public – la marina contribue au développement des activités économiques et nautiques du territoire. Le Haut-commissaire a salué le financement de ce type d'opération, concourant à un projet global de développement des activités économiques et nautiques.

Éducation et équipements publics

La délégation s'est rendue à la cité scolaire de Matairea à Papeari, comprenant une école maternelle et une école élémentaire. Inaugurés en 2022, ces établissements ont représenté un investissement global de 1,15 milliard de F CFP, financé à 95 % par le FIP et à 5 % par la commune, avec l'appui de

Cabinet

Bureau de la communication interministérielle

l'Agence française de développement. Le Haut-commissaire a rappelé que l'ensemble des projets scolaires de Teva i Uta représente un investissement de 2,16 milliards de F CFP sur 15 ans, mobilisant le FIP et le Contrat de développement et de transformation.

La séquence communale s'est achevée au cimetière de Papeari, qui fera prochainement l'objet de travaux d'aménagement et d'extension pour un montant de 210,5 millions de F CFP, financés à 50 % par le FIP 2025 (105,25 millions F CFP), à 30 % par le Pays (63,16 millions de F CFP) et à 20 % par la commune (42,1 millions de F CFP).

Le Haut-commissaire a salué l'engagement de la commune de Teva i Uta, qui conduit actuellement 12 opérations soutenues par l'État, représentant 1,23 milliard de F CFP en 2025, dans les domaines des constructions scolaires, des équipements sportifs, des services publics environnementaux et de la sécurité des habitants.

Une vision partagée à l'échelle intercommunale

La visite s'est poursuivie au siège de la communauté de communes de Terehēamanu, créée le 1^{er} janvier 2021 et regroupant cinq communes du sud de Tahiti (Papara, Teva i Uta, Taiarapu Ouest, Taiarapu Est et Hitia'a o te Ra). Cette intercommunalité couvre un bassin de près de 55 000 habitants, soit 28,7 % de la population de Tahiti, sur 72 % de la superficie de l'île.

La communauté de communes de Terehēamanu assure sur son territoire deux compétences principales que constituent la collecte et le traitement des eaux usées et le développement des voiries d'intérêt communautaire.

La délégation a pris connaissance du projet de territoire porté par Terehēamanu, structuré autour de trois axes : la solidarité, le développement économique durable et un aménagement respectueux de l'environnement et de la culture polynésienne.

Le Haut-commissaire a souligné le travail accompli par l'intercommunalité depuis 5 ans pour parvenir à une vision d'avenir sur des projets ambitieux d'aménagement et de développement économique, centrés sur l'humain, l'innovation, et ce dans le respect de la nature et de la culture polynésiennes.

Cabinet Bureau de la communication interministérielle